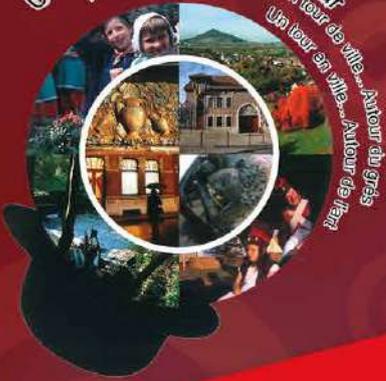


Ville de Châtelet

Une ville tournée vers le futur
Au détour d'un chemin... Un tour de ville... Autour du grès
Un tour en ville... Autour de l'art



Bulletin Communal

Décembre 2016

EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal - 55, RUE GENDEBIEN

Photo : Cathy Sebille

••• www.chatelet.be •••

E d i t o

Le mot du Bourgmestre



Chères Châtelettaines,
Chers Châteletains,

En approchant de cette fin d'année, le mois de décembre nous annonce de joyeuses fêtes par ses couleurs chatoyantes qui nous sont chères. Cependant, c'est aussi l'occasion de se pencher sur ce que nous avons vécu ensemble durant un an, les nouveautés découvertes, les grands projets entrepris et les malheurs affrontés. Certains événements seront à jamais liés à l'année 2016 tels que les attentats de Zaventem, la fermeture de Caterpillar ou les élections présidentielles américaines. D'autres se feront plus modestes, mais ont pourtant fait de cette année un moment charnière pour Châtelet.

Parmi les temps forts de notre ville se trouvent des événements de participation citoyenne auxquels vous avez répondu présent. L'enthousiasme et l'investissement que nous avons mis en commun autour de nos "Quartiers Propres" ou des nouvelles réunions de quartier démontrent que l'amélioration de la ville est une affaire de tous. "J'aime mon Quartier" (les réunions de quartier) nous a permis d'élaborer ensemble des solutions concrètes. Cette volonté d'améliorer le bien-être commun et de mieux vivre ensemble a été entendue.

La Ville de Châtelet s'est également engagée, cette année, dans une nouvelle étape de modernisation. Nous voulons être plus proches de vous afin de mieux vous entendre en nous établissant sur de nouveaux supports tels que les réseaux sociaux. Le succès de ces démarches peut s'observer facilement dans les médias qui couvrent plus que jamais nos initiatives.

En cette fin d'année pleine de promesses pour 2017, j'aimerais vous souhaiter de merveilleuses fêtes. Profitez de vos familles, de vos amis ou de vos proches, car l'essentiel de ces festivités, c'est de bien Vivre Ensemble.

Votre Bourgmestre, Daniel Vanderlick.

Le mot du Bourgmestre	3
Sommaire	
Connaissez-vous les différents types de vol ?	4
Du nouveau au 57, rue gendebien !	5
Mérite sportif : appel aux candidats Un champion de Belgique à Bouffioux !	6
Le nouveau conseil des enfants La propreté, une affaire de tous	7
La maison d'enfance de René Magritte et ses nouveaux ateliers	8
Salon du bien-être : appel aux candidats Rendez-vous au Salon des Artisans d'Art	9
Hiver Solidaire, Repair Café et prévention SIDA	10
Partage des ressources mondiales In Memoriam Michel Filleul	11
L'accompagnement au CPAS Des cabanes à livre à nos portes	12
Reportage : Qui sont les Gilles ? Exposition ContrasteS	13
Une fin d'année en toute sécurité Quartiers : merci pour votre contribution	14
Salage en période hivernale Plan d'Investissement Communal	15
Le carnet rose	16
Nécrologie Espace Publics Numériques	17
En cas de vol de carte d'identité Nouvelles exigences pour le PEB	18



Connaissez-vous les différents types de vols ?



« Ne vous laissez pas duper »

Soyez vigilants face aux faux démarcheurs (faux agents de compagnie d'électricité, agents de Police, agents du Service des eaux, etc.) qui sonnent à votre porte. Ces personnes commettent des vols par ruse en s'introduisant chez les personnes âgées et personnes vulnérables. Néanmoins, restez aussi très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile. Ne pas recevoir de démarcheur si l'on est seul, ne pas se laisser abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne vous paraissent pas clairs restent la règle essentielle de prudence !



Pour plus de renseignements
Cellule vols - Ville de Châtelet
071/244 707

« Vol à la tire : le butin à portée de main »

Lorsque vous quittez votre domicile, réfléchissez à ce que vous emportez. Laissez à la maison les affaires personnelles et les documents dont vous n'avez pas besoin. Utilisez de préférence votre carte de paiement afin de limiter la quantité d'argent liquide sur vous. Optez pour un sac que vous pouvez bien fermer et portez-le contre vous. Évitez de montrer vos objets de valeur tels que vos bijoux ou votre smartphone. Retirez votre portefeuille discrètement quand vous en avez besoin et évitez que l'on voit où vous le rangez.

Enfin, soyez vigilants quand des inconnus vous interpellent ou vous heurtent 'par accident'. Tentez de vérifier le plus vite possible qui vous a bousculé et vérifiez que vous êtes en possession de vos affaires.



« Le conseiller en prévention vol vous aide à sécuriser votre habitation »

Il s'agit d'un expert qui vous donne des conseils gratuits et objectifs sur la prévention du cambriolage. Il se rend chez vous pour faire le tour de votre

habitation et vous propose des solutions simples et efficaces. Il vous explique toutes les mesures de sécurisation nécessaires pour votre habitation, que ce soit de bonnes habitudes à adopter (ex. : ne pas laisser des objets de valeur à la vue de tous et ne pas laisser vos fenêtres ouvertes en oscillo-battants.) ou des mesures techniques de sécurisation (ex. : installer des serrures supplémentaires aux portes et fenêtres.). Ses conseils sont neutres, gratuits et sans engagement.

Cette année encore la Ville de Châtelet a participé le 28 octobre 2016 à la troisième édition de « 1 jour sans ». Durant cette campagne nationale destinée à combattre les vols dans les habitations, l'équipe du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention a mené différentes actions de prévention allant de la distribution d'affiches, de flyers et de magnets auprès du grand public, à la sensibilisation des élèves des écoles primaire, en passant par le recensement des détenteurs d'alarme afin de rappeler la réglementation en vigueur.



Vous vivez ou vous connaissez une personne confrontée à des violences intrafamiliales (violence conjugale, maltraitance envers les aînés, ...), vous souhaitez obtenir un soutien pour sortir d'une situation complexe ?

La cellule VIF de la Ville de Châtelet peut vous accueillir, vous écouter, vous informer et vous orienter dans d'éventuelles démarches, selon vos besoins.

Pour les professionnels exerçant sur l'entité châteleltaine, le service sert principalement de lieu d'échanges de bonnes pratiques et de formation par l'organisation de journées à thèmes.

L'équipe VIF a participé récemment à la campagne internationale «Ruban blanc » du 25 novembre. Si vous êtes intéressés à participer à de telles campagnes en tant que citoyens, nous vous invitons à vous adresser aux professionnels locaux.

Chaque membre de la cellule VIF vous assure discrétion et confidentialité.



CONTACTS

Sur l'entité châteleltaine :

Cellule VIF du PSSP - Ville de Châtelet : 071 /24 47 11
Zone de Police Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes :
Service d'assistance policière aux victimes : 071 /24 01 62
Accueil : 071 /24 01 00

Numéros utiles hors entité :

Police secours : 101 - 112
Ligne d'écoute VIF : 0800 30 030
Respect Seniors : 0800 30 330
Maison de Justice de Charleroi : 071 /23 28 11

Du nouveau au 57, rue Gendebien !

En octobre 2016, le bâtiment situé au 57 rue Gendebien était fin prêt pour accueillir deux des quatre services communaux du pilier "Police administrative". La réorganisation des services existants s'est concrétisée par l'installation des agents qui jusque-là étaient en poste en partie à Bouffioulx et en partie au 55 de la même rue.

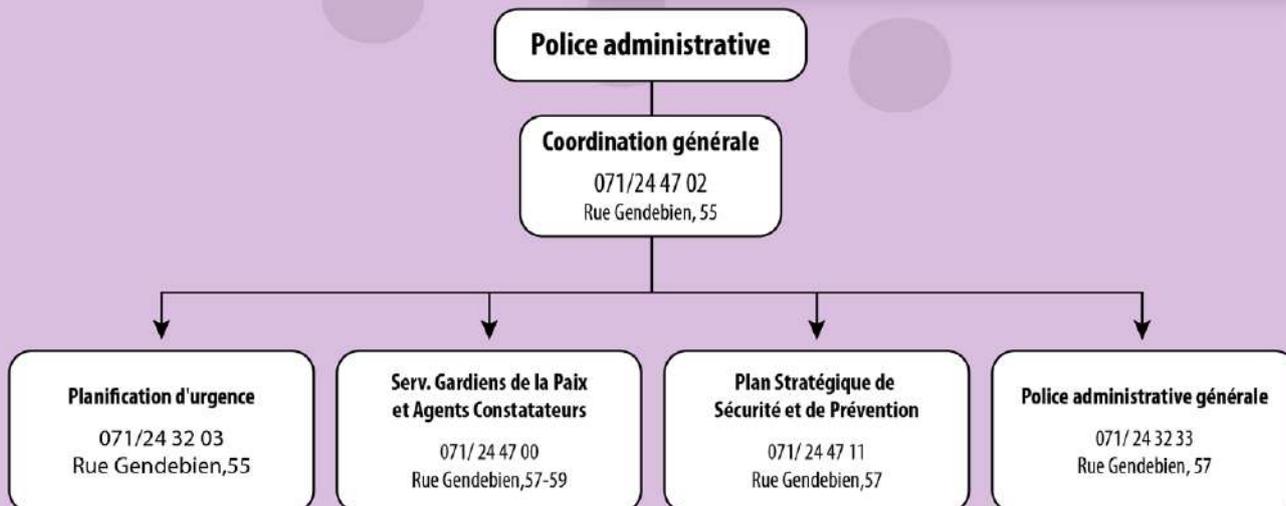
La Police administrative se compose désormais de plusieurs sous-services. Chacun d'entre eux est en lien avec les compétences du Bourgmestre en matière de sécurité, de tranquillité et de maintien de l'ordre public. Les mesures qu'il peut prendre peuvent être préventives mais aussi répressives quand il s'agit de faire appliquer la Loi sur les sanctions administratives.

Les agents du pilier sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et pour répondre à vos demandes d'intervention. Concrètement vous pouvez solliciter nos services pour obtenir des **conseils personnalisés** pour vous prémunir de délits comme le cambriolage, le vol par ruse. Pour bénéficier d'un accompagnement lors de **conflits de voisinage**, bénéficier d'une écoute et d'une orientation adaptée dans le cadre de situations de **violences intrafamiliales**. Mais aussi pour **signaler des infractions** au Règlement général de police /règlement délinquance environnementale, signaler tout type de problème lié à la sécurité publique, passage des équipes de **gardiens de la paix** et/ou agents constatateurs.

Nos services prendront en charge le suivi administratif de vos demandes en matière de police administrative générale (occupation temporaire/définitive de la voirie communale, festivités ...) et vous informeront avec plaisir en matière de procédures et mesures à prendre en cas de catastrophes naturelles, ou autres événements particuliers.

N'hésitez pas à nous contacter

pour obtenir de l'aide pour compléter le dossier de sécurité dans le cadre de l'organisation de manifestations publiques, ou obtenir des renseignements sur toute question générale liée à la sécurité publique.



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Appel aux candidats pour l'attribution des prix du Mérite Sportif de la Ville de Châtelet

Madame, Monsieur, Amis sportifs,
Chers concitoyens,

Vous êtes sportif ou avez connaissance, dans votre entourage, des performances sportives d'un citoyen mettant à l'honneur la Ville de Châtelet. Nous vous invitons à déposer une candidature au Mérite Sportif de la Ville de Châtelet dans une des catégories suivantes avant le 31 janvier 2017.

Qui peut déposer une candidature à un prix du Mérite sportif de la Ville de Châtelet dans une des catégories ?

1. Le Mérite sportif « club »

Exclusivement, un club de l'entité de Châtelet ayant accompli dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

2. Le Mérite sportif « individuel »

Un(e) sportif(ve) affilié(e) à un club de l'entité ou un(e) citoyen(ne) de la Ville de Châtelet ayant accompli dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

3. Le Prix de « l'Espoir »

Un(e) jeune sportif(ve) affilié(e) à un club de

l'entité ou un(e) jeune citoyen(ne) de la Ville de Châtelet ayant accompli dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

Une équipe d'âge d'un club de l'entité de Châtelet ayant accompli dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

4. Le Prix du « Comitard »

Exclusivement, une personne faisant partie intégrante du Comité d'un club de l'entité de Châtelet dont le dévouement et le travail contribuent à la bonne réputation et au développement du club auquel il est affilié.

5. Le « Prix Spécial » de la Commission

Ce prix spécial « coup de cœur de la commission » peut être retenu parmi les candidatures déposées ou faire l'objet de proposition d'un membre de la commission ayant connaissance d'une **performance sportive particulière** (ex : une action sportive solidaire, une performance sportive d'un citoyen moins valide, etc...).

ATTENTION !!!

La date ultime de dépôt des candidatures à un ou plusieurs prix est fixée au **31 janvier 2017**.

Ces candidatures doivent être adressées à **Monsieur A. BEKLEVIC, Echevin des sports, 55, rue Gendebien, à 6200 Châtelet** ou déposées au **Service des sports de la Ville de Châtelet, Place Wilson n°116 (porte 4) à 6200 Châtelet**.

Un même candidat pourra dorénavant recevoir un prix dans la même catégorie plusieurs années de suite, les critères d'attribution étant la qualité de la candidature et les performances sportives.

Une candidature par catégorie des lauréats du Mérite sportif de la Ville de Châtelet sera déposée à l'attribution du Mérite sportif provincial.

Cellule des Sports

Place Wilson, 116 - 117 - 6200 Châtelet

Mme Véronique HAUSTRAETE

Tél. : 071/40 18 78

Mme Fabienne DECOCK

Tél. : 071/40 16 21

Fax. : 071/38 00 05

Mail : sports@chatelet.be

Un champion de Belgique à Bouffloux

Jean-Claude DE ROO est un enfant du pays, il est né à Bouffloux et y a toujours vécu.

Depuis son plus jeune âge, il est attiré par les sports moteurs et plus spécialement par les motos.

Dans les années 2000, il commence la compétition en supersport 600.

C'est en 2010 qu'il découvre le side-car et y consacre son temps et son énergie.

Déjà deux fois champion de Belgique avec un autre buffalo, André DAUVIN, il rempile cette année avec le luttrois Flavien BURTON.

Ils se sont également frottés aux meilleurs pilotes mondiaux lors de trois courses du championnat du monde (en Croatie, Hongrie et Allemagne) auxquelles ils ont notamment obtenu la sixième place sur neuf équipes participantes.

En grand passionné, Jean-Claude aspire à de futurs succès.



“Je promets d’être le porte-parole de mes condisciples et de participer activement à la vie de ma commune”

Par Laurence Dalcq, travailleur social, AMO MIKADO

Pour la troisième année consécutive, le conseil communal des enfants s’est installé.

Comme précédemment, des élèves de 5ème et 6ème année primaire issus d’écoles de l’entité de Châtelet, tous réseaux confondus ont été élus démocratiquement au sein de leur établissement pour être les porte-paroles des enfants de leur génération.

Ce lundi 24 octobre 2016, ce sont dix-huit jeunes qui ont prêté serment devant Monsieur le Bourgmestre et l’ensemble du Conseil Communal.

Ces nouveaux élus se rencontrent 1 fois par mois durant l’année scolaire et sont répartis en commissions.

Cette année, les thèmes généraux choisis par les enfants sont le racisme, la propreté et la sécurité routière aux abords des écoles.

Les commissions permettent aux jeunes élus de mettre en place des projets dans un esprit citoyen, c’est-à-dire avec la volonté de représenter leurs condisciples et donc de se soucier de l’intérêt général. Ces projets visent à améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi mener des actions de sensibilisation.

Depuis sa création, le conseil communal des enfants a réalisé une fresque sur le thème de l’environnement (centre-ville), ouvert un espace d’anciens jeux

vidéos (village ATL Châteleau), organisé une journée enfantine pendant laquelle ils ont récolté des jouets et livres qui ont été donnés dans un centre d’hébergement pour enfants placés, participé à une action de ramassage des déchets, etc.

Comme leurs prédécesseurs, nous sommes convaincus que nous féliciterons encore ces jeunes filles et garçons à maintes reprises.

Nous nous réjouissons de voir ces futurs citoyens à l’oeuvre ensemble, alors qu’ils proviennent d’écoles différentes, de quartiers différents car le CCE, c’est une assemblée qui travaille et qui réalise des projets pour la Ville, mais c’est un formidable lieu de solidarité, d’apprentissage de la citoyenneté et d’ouverture aux autres !



Les élus au CCE 2016-2017 sont :

Lisa et Lorena
Ecole Communale du Sart-Allet - Châteleau
Halim et Alessio
Ecole Communale du Boubier - Châtelet
Vittoria, Meline et Océane
Ecole Communale des Hayettes - Châteleau
Battiste et Assia
Ecole Sainte-Marie - Châtelet
Caroline et Lison
Athénée Royal Pierre Paulus - Châtelet
Schaony
Ecole Communale Destrée - Châteleau
Omaïma, Balamine et Emma
Ecole Sainte-Marie - Châteleau
Lara
Ecole Communale du Taillis-Pré - Châteleau
Diego et Mathéo
Ecole Communale Solvay - Bouffloux

Infos :

AMO MIKADO :

071/40.08.04 - 0495/26.84.88

Cellule des Sports

071/40.16.21 - 071/40.18.78

Alpaslan BEKLEVIC
Echevin des Sports



Environnement



BEWAPP : Le Grand Nettoyage de Printemps !

Envie d'une ville et d'un environnement plus propre? Participez, cette année encore, au Grand Nettoyage de Printemps du 24 au 26 mars.

Pour sa troisième édition, Bewapp offre un soutien immense aux communes participantes et Châtelet s’y engage à 100%. L’an passé, vous aviez répondu nombreux à l’initiative et les écoles s’organiseront également. Cette année, le grand ennemi est pourtant bien petit. Qu’ils soient un mégot, un chewing-gum, une canette ou tout autre petit déchet, ils représentent une très grande majorité des détritiques urbains.

Les répercussions ne touchent pas que l’environnement, elles sont aussi sociales et économiques. La dégradation systématique des espaces publics augmente le malaise des habitants et impacte le cadre de vie de tous. Pire, ces incivilités coûtent cher et chaque année, une part non-négligeable des budgets communaux est engloutie dans le ramassage des déchets.

Une chose est sûre, **la propreté concerne tout le monde !**

Fort heureusement, il suffit de petits gestes pour inverser la tendance. Un bon réflexe : mettre ses

déchets à la poubelle. Châtelet fait partie des 170 communes participantes et s’engage à mettre à votre disposition plus de poubelles et cendriers afin d’améliorer votre qualité de vie.

Pour plus d’informations

Service Environnement

au 071 /243 257

ou environnement@chatelet.be

Nathalie CATTALINI
Echevine de l’Environnement



La maison d'enfance de René Magritte

Le peintre surréaliste René Magritte (Lessines, 21 novembre 1898 – Schaerbeek, 15 août 1967) a vécu avec ses parents et ses 2 frères à Châtelet de 1904 à 1917.

Après avoir occupé le n° 77, puis le n° 79, la famille emménage en 1911 au n° 95 de la rue des Gravelles, dans une maison bourgeoise à la façade de style « Art nouveau » que Léopold Magritte, père de René, alors voyageur de commerce, a fait construire. L'architecture intérieure y est encore telle que l'a connue Magritte.

Passé la porte d'entrée à la découpe originale, un couloir encadré de 2 cariatides donne accès aux différentes pièces et étages de l'habitation.

Le pièce principale du rez-de-chaussée est séparée par deux colonnes sur balustrade et agrémentée de deux très belles cheminées en marbre et d'un décor de stuc au plafond.

Une porte vitrée escamotable, représentant des scènes champêtres, conduit à un jardin d'hiver. Celui-ci, permet d'accéder à la terrasse couverte, de construction plus récente, qui est envahie dès le printemps par une superbe glycine et qui s'ouvre sur un jardin « sauvagement ordonné ».

Dans la cuisine, les murs sont entièrement revêtus de faïences de Bouffloux, devenues introuvables, qui font de cette pièce secondaire, une exception par la rareté du matériau mis en œuvre.

Cette maison reste la propriété de la famille jusqu'en 1923, année durant laquelle elle est vendue à un couple de châteletains. Le 29 novembre 2001, la Ville de Châtelet en fait l'acquisition. Après les rénovations et les aménagements nécessaires, elle ouvre ses portes au public en 2004. Depuis, elle accueille des manifestations culturelles :

Expositions

Le rez-de-chaussée de la Maison Magritte est mis gratuitement à la disposition des artistes pour des expositions de peintures, d'aquarelles, de sculptures, de photos, etc.

Ateliers d'Art

Des ateliers d'Art y sont organisés tels que la broderie, la dentelle aux fuseaux, la broderie créative et peinture à l'aiguille, le vitrail « Tiffany », l'écriture, etc.

Si vous souhaitez **visiter** la Maison Magritte, elle est accessible gratuitement sur demande, avec ou sans visite guidée. Elle est également accessible aux **groupes scolaires**. Il est possible de combiner sa visite avec un « atelier philosophique » intitulé « L'Art et le beau ? » ou avec le parcours extérieur « Sur les traces de René Magritte écolier ». L'« atelier philosophique »

s'adresse aux classes de la 1ère primaire à la 2e secondaire.

Pour tout renseignement, réservation ou visite :

Service de la Culture. Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville, 10 - 6200 CHATELET
071/244.926 – culture@chatelet.be.



Nouveaux ateliers à la maison Magritte

Depuis septembre, en plus des ateliers traditionnels de broderie, dentelle aux fuseaux, peinture à l'aiguille et vitraux, vous pouvez participer aux :

Ateliers de lecture-écriture pARTage animés par Béatrice LIBERT, membre de l'Association des écrivains belges.

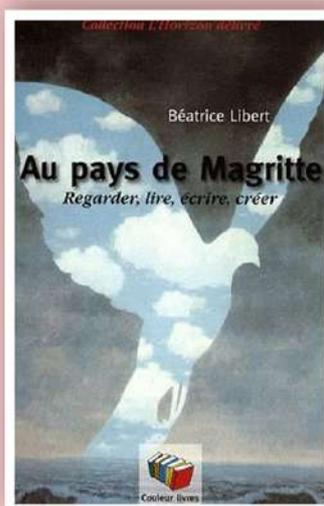
Prochaines dates :

18/01 ; 15/02 ; 29/03 ; 19/04 ; 17/05/2017

Horaire : 13h30-16h30

Thèmes et objectifs de la saison 2016/2017 :

- Développer ses potentialités personnelles grâce à la découverte
- Du surréalisme belge et français.
- Les poètes du Hainaut seront à l'honneur.
- Des liens seront établis avec l'œuvre de Magritte.
- La dernière séance sera laissée au choix des participants.



Renseignements et inscriptions :

exclusivement au 0475/877.554 ou en écrivant à beatricelibert@yahoo.fr - www.beatrice-libert.be

Ateliers de sacs en papier plastifié

animés par Madame Viviane TONUS

Dates : Les lundis et jeudis

Horaires : 9h00 – 12h00

Renseignements et inscriptions :

071/950.374 - 0495/709.833

bobinetupp3@hotmail.be



Salon du bien-être et de la santé - Appel à candidatures

Comme chaque année, la Ville de Châtelet organise son Salon du Bien-être et de la Santé qui aura lieu en 2017 les 21, 22 et 23 avril.

Ce salon vise surtout à développer une manifestation autour des notions de prévention, santé, bien-être, qualité de vie, gestion du stress et nécessité de se ressourcer.

Des **tests de dépistage** sont donc proposés à tous gratuitement (ostéoporose, tension artérielle, glycémie, cholestérol, vision, audition, monoxyde de carbone, bilan dentaire) et un médecin est présent pour interpréter les résultats.

Des **conférences**, présentées par des médecins et des spécialistes du monde médical et bien-être ont également lieu durant ces trois jours.

En outre, un espace bien-être accueille des stands aux disciplines variées telles que l'aromathérapie, la réflexologie plantaire, les massages divers, ... pour prodiguer de judicieux conseils.

L'entrée et la participation aux différents tests, conférences et animations sont **libres et gratuites**.

Si vous êtes un spécialiste du bien-être et souhaitez participer à ce salon, vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'un dossier de présentation de votre activité au Service de la Culture (Place de l'Hôtel de Ville, 10 – 6200 Châtelet ou à culture@chatelet.be).



L'artisanat à l'honneur

Du **28 janvier au 5 février 2017**, la Ville de Châtelet, avec le soutien de la Wallonie, organisera son 16ème **Salon des Artisans d'Art**. 44 artisans venus des 4 coins de la Wallonie, du nord de la France et du Luxembourg, sachant marier au mieux la fibre artistique à l'utilité de l'objet, seront mis à l'honneur.

Pour cette prochaine édition, **11 artisans** participeront pour la **première fois** : BERNARD Pascale (romancière), BULINCKX Daniel (Menuisier), CAMPION Maurice (modéliste paquebot), COLLIGNON Henri (Tapissier/garnisseur), DACHE LIEBERSMON David (Artisan découpeur de pièces de monnaie), DENYS Nathalie (créatrice textile), DE WIT Josiane (sculptrice au solidifiant textile), DOMISSE Olivier (couturier et styliste), LAKAIE Adelin (Tourneur sur bois), LONDOT Sabine (créatrice de bijoux) et VANDENVELDE Tania (créatrice d'objets et style « Shabby »).

Les week-ends, l'ICDI vous sensibilisera à la récupération et à la création. **Un atelier créatif "Le réemploi avec des déchets que l'on trouve chez soi"** vous sera proposé le **samedi 4 février à 14 h** dans la salle du Conseil (1er étage). Le nombre de places étant limité, la réservation est souhaitée.

Des **conférences** vous seront également proposées les samedis et dimanches ; programme complet disponible sur demande.

Ouverture : En semaine de 10 h à 17 h, le samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 11 h à 18 h.

Renseignements : Service de la Culture – 071/244.926 – culture@chatelet.be



Marie-France TOUSSAINT
Echevin



L'hiver aussi est solidaire à Châtelet

Comme chaque hiver, notre équipe offre des boissons chaudes lors des marchés de Châtelet et Châtelineau depuis le début du mois de décembre. L'occasion de partager un moment ensemble, de prendre le temps de vous présenter nos activités et d'orienter les personnes qui auraient des questions spécifiques vers le service adéquat. Cette action se termine le 31 janvier.

Voici les prochains rendez-vous :

- Tous les mardis de 10h00 -13h00 à la Maison de la cohésion sociale (rue de la Montagne, 14 à Châtelet)
- Tous les samedis (y compris les jours de réveillons) de 10h30 -12h00 sur le marché de Châtelineau, place Wilson.



Nous recherchons des réparateurs pour le Repair Café !

Depuis une petite année, un repair café est actif sur notre entité. Des réparateurs bénévoles se réunissent chaque mois pour réparer des objets à qui ils donnent une seconde vie quand c'est possible. Fers à repasser, babyphones, télévisions, radios, mais aussi des conseils pour « réparer » vos plantes et ordinateurs.

Mais nous avons dû mettre ce projet sur pause car nous n'avons plus assez de bénévoles pour répondre à la demande des citoyens.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux bénévoles !

Vous avez des compétences en réparation? Vous savez faire des petites menuiseries? Vous vous y connaissez en électricité ou en informatique? Les vélos n'ont pas de secret pour vous? Quel que soit votre talent, il sera utile.

Rejoignez l'équipe de réparateurs du Repair Café de Châtelet.

Plus d'infos: Plan de Cohésion Sociale de Châtelet – 071 38 15 72

Echanges autour d'un « vers »

Vous aimez les mots, la musique, la langue française? Vous avez envie d'échanger autour de sujets de société, ou d'actualité? Nous souhaitons lancer des échanges d'idées en partant de vos envies, vos thèmes de prédilection.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à la première rencontre le jeudi 5 janvier, à 18h00 à la Maison de la Cohésion Sociale.

Infos: équipe des éducateurs du SIS: 0475 78 07 32

L'asbl SIDA-IST vous informe et vous écoute à Châtelet

Malgré les nombreuses campagnes de prévention, beaucoup de personnes se posent encore des questions sur les IST (Infections Sexuellement Transmissibles). « Quand et comment faire un dépistage pour le Sida? », « Que faire si le préservatif s'est cassé durant un rapport sexuel? », etc.

Afin de répondre à toutes ces questions dans la plus grande discrétion, l'équipe Sida-IST de Charleroi-Mons est présente un mardi matin par mois à la Maison de la Cohésion Sociale, de 10h à 13h30.

Si vous souhaitez les rencontrer, n'hésitez pas à passer. C'est ouvert à tous. Généralement, le public adulte se présente entre 10h et 12h et les jeunes arrivent vers midi pour manger et poser leurs questions. Venez quand vous le souhaitez.

Infos: 071 92 54 10/11/12/14



Pour ne rien rater de nos événements, suivez-nous sur : Plan de Cohésion Sociale de Châtelet
Où : rue de la Montagne, 14 à Châtelet (parking possible place de l'hôtel de Ville)

Infos et inscriptions: 071/38 15 72

Exposition: partage des ressources mondiales

La Maison de la Cohésion Sociale, au cœur de Châtelet, accueillera prochainement une exposition sur le partage des ressources mondiales. Des photos en noir et blanc présenteront la réalité des pays en voie de développement. Une action de Martine Dupont, de l'asbl Transmissions. Vous pourrez la découvrir dès le 24 janvier.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, conscientiser chacun à la perspective d'un partage équitable des ressources mondiales s'avère plus que jamais d'actualité. En effet, nos grandes cités sont de nos jours le théâtre d'une pauvreté indigne de notre civilisation. Une meilleure répartition des ressources ne pourrait que contribuer à résoudre la crise que la planète connaît actuellement.

Cette exposition est destinée à sensibiliser tout public à la perspective d'un partage équitable des ressources mondiales. Les photographies exposées, en noir et blanc, témoignent pour la plupart de visages et de scènes de la vie quotidienne de pays en voie de développement. Elles touchent des thèmes tels que la faim, l'avidité, la pauvreté, le partage, le service.

Chaque photo est éclairée par une citation de personnages illustres (Gandhi, Mandela, Mère Teresa,...), qui ont œuvré ou œuvrent en faveur de l'humanité et d'une réorientation des priorités dans les domaines politique, économique, social, culturel et spirituel. Leur engagement est le reflet et la mise en œuvre de l'article 25a de la Déclaration des Droits de l'Homme qui stipule que :

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant lui assurant, ainsi qu'à sa famille, la santé et le bien-être incluant l'alimentation, le logement, l'habillement, les soins médicaux, les services sociaux nécessaires et le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans tout autre

cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ».

Où?

**A la Maison de la Cohésion Sociale (rue de la Montagne 14 à châtelet centre-ville)
Du mardi 24 janvier au jeudi 23 février
Gratuit**

Ouvert chaque semaine du mardi au jeudi, pendant les heures d'ouverture de la Maison de la Cohésion Sociale

Plus d'infos : 071 38 15 72 ou

f Plan de Cohésion Sociale de Châtelet



La seule guerre qui en vaille la peine est le combat contre la pauvreté.

**Jan Tinbergen,
prix Nobel d'économie**

**Daniel VANDERLICK
Bourgmestre**



In memoriam

Michel Filleul nous a quittés ce 18 septembre à l'âge de 73 ans.

Né à Jemappes, au premier jour du printemps 1943, l'ancien échevin et conseiller communal laisse une empreinte indélébile au sein de Châtelet. Il a permis à la ville de passer le cap du numérique et de s'y lancer, mais aussi de résoudre de nombreux problèmes relatifs à la fusion des communes.

On se souviendra de lui comme d'une personne disponible pour ses concitoyens grâce à son expérience au sein de l'Office National des Pensions.

Il s'agissait d'un grand monsieur charmant et correct dans ses relations et son travail qui a toujours œuvré pour le bien-être de ses concitoyens.





C.P.A.S.

Service



L'accompagnement de l'aide familial(e) du CPAS de Châtelet

- l'aide familiale exerce sa fonction au sein d'un service, elle est intégrée dans le travail social
- le travailleur social supervise l'aide familiale

L'ensemble des tâches réalisées contribue au bien-être quotidien des personnes et relève des domaines suivants¹ :

A) Aide à la vie quotidienne :

- Accompagnement des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées.
- Entretien courant des pièces habitées et du linge.

B) Rôle sanitaire :

- Tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne.

C) Rôle éducatif :

- Soutien des familles dans leur rôle éducatif
- Évaluation et stimulation des potentialités afin que la personne reste acteur de son vécu quotidien

D) Aide relationnelle :

- Écoute.
- Soutien par la présence, le dialogue, le maintien de l'autonomie.

E) Aide sociale :

- Accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget.

¹ Brochure : L'aide familiale : statut officiel en Wallonie

Qui contacter au Service d'Aide aux Familles ?

Aides familiales :

Régine Leroux au 071/24 41 15
et **Maryline Neffe** au 071/24 41 54.

Repas à domicile :

Florence VAN BEVER au 071/24 41 39
et **Martine FERON** au 071/24 41 11.



Marcel BIRON
Président



Service

Bibliothèque Communale Henri Matelart de Châtelet



LES CABANES A LIVRES :

des albums, romans, documentaires pour petits et grands

La Bibliothèque souhaite implanter, dans divers endroits de l'Entité de Châtelet, des « Cabanes à livres », sortes de mini bibliothèques accessibles 24 heures sur 24 à tous.

Le principe ?

Plusieurs cabanes à livres seront implantées à travers les communes de Bouffioux, Châtelaineau et Châtelet et des livres y seront déposés.

Chacun sera libre d'y accéder et d'y emprunter gratuitement un ou plusieurs livres à condition de le ramener par la suite dans une cabane à livres de son choix. Vous pourrez également offrir vos lectures, vos livres en bon état, au sein des cabanes à livres sans autorisation préalable.

Quand ?

La première Cabane à livres est attendue pour l'été 2017 et son implantation vous sera communiquée en temps voulu.

Bibliothèque Henri Matelart

Rue du Rempart, 6 – Châtelet - 071/40.35.45



Une action citoyenne menée par la Bibliothèque communale de Châtelet avec le Service d'Insertion Sociale du C.P.A.S. de Châtelet.

Marie-France TOUSSAINT
Echevin



Qui sont les gilles ?

Le 10 Mars 1972, une Société dénommée " Les Gilles de Châtelet " a été constituée par Monsieur Vangrunderbecke Robert. Le programme des Gilles de Châtelet débute par l'Assemblée Générale de la Société, suivie de la fameuse répétition de batterie, tradition permettant à la Batterie de prouver qu'elle sera à la hauteur de sa tâche durant la cavalcade.

La Soumonce en sarrau est la 1ère sortie des Gilles & de leurs Paysannes et a lieu 3 semaines avant Pâques.

La Soumonce déguisée se déroule quant à elle 2 semaines avant Pâques et les Amis déguisés des Gilles sont les bienvenus. Le vendredi précédant la Cavalcade, les Gilles & les Paysannes sortent en pyjama, ils ont une bougie ou autre objet à la main.

La cavalcade a toujours lieu le dimanche précédant le dimanche de Pâques.

Une journée bien remplie attend alors nos gilles :

03h00 : les Gilles & les Paysannes arrivent à l'un des 4 départs répartis dans la Ville, le bossage démarre aussitôt et dure jusqu'à 5h30 du matin, durant cette période, le champagne coule à flots, accompagnés d'utres et de mets divers.

05h30 : les Gilles & les Paysannes démarrent pour leur balade matinale dans la Ville.

08h00 : les 4 départs se regroupent au lieu-dit " La Tenaille " embrassades et meilleurs voeux d'un bon Carnaval sont de rigueur. La Tenaille fut créée en 1987 par la Batterie Minsart qui en eut l'idée.

09h00 : après un bon verre à notre local , le groupe de Gilles et de Paysannes vont animer la Ville.

11h00 : la traditionnelle remise de médailles à l'Hôtel de Ville de Châtelet.

12h00 : repas et un petit repos bien mérité.

14h30 : les Gilles démarrent avant le cortège et animent toute la Ville de Châtelet.

18h00 : rondeau final suivi d'une petite collation.

20h00 : Les Gilles et les Paysannes se rendent au brûlage du Gille qui clôturera la Cavalcade. Le retour au local se fait en musique de fantaisie.



Exposition « ContrasteS »

La Maison de la Poterie présente, du 26 novembre 2016 au 05 mars 2017, l'exposition « **ContrasteS** »

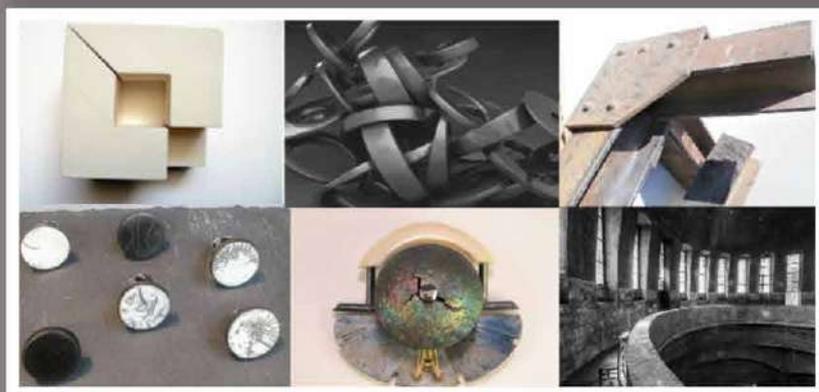
Contrastes de teintes, de matières, de techniques et de formes...

Chaque artiste oscille entre rigueur et spontanéité, entre contraintes et libertés... et suit le fil de sa propre créativité...

De chaque opposition naît un éclairage nouveau :

- l'ombre fait ressortir la lumière ;
- la puissance des terres sombres accentue le velouté de la porcelaine ;
- la matière se transforme et se perd... entre terre et acier... où est la réalité ?

Sculptures, installations, céramique, porcelaine, bijoux contemporains et photographies jouent avec les lumières et les matières pour créer surprises et contrastes...



Service Châtelet Animé :
 Rue Général Jacques 4 – 6200 Châtelet
 Tél : 071/39.51.77 ou 071/38.19.91
tourisme@chatelet.be - www.chatelet-anime.jimdo.com

Françoise ABAD GONZALEZ
Echevin



Planification d'urgence

URGENCE



VOTRE FIN D'ANNEE DOIT SCINTILLER, PAS BRULER !

Sapin et décorations de Noël

Prenez des mesures de précaution:

- Vous préférez un sapin de Noël naturel ? Dans ce cas, achetez-en un avec racine. Arrosez-le régulièrement pour éviter qu'il ne sèche et pour limiter les risques d'incendie.
- Utilisez de préférence un éclairage LED : ce type d'éclairage produit moins de chaleur et en plus, il consomme moins.
- Vérifiez les fils de vos lampions pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
- Ne déposez pas votre sapin trop près de rideaux ou autres objets pouvant facilement prendre feu, comme un poêle de chauffage ou un feu ouvert.
- Eteignez les lampions lorsque vous allez dormir ou que vous sortez de chez vous.



Bougies : convivialité ET sécurité

- Placez les bougies sur un support stable que vous aurez déposé sur une surface plane. Et, mieux encore, mettez-les dans un support en verre de manière à les protéger des courants d'air.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans une pièce où brûlent des bougies. Pas même pour un bref instant.
- Placez vos bougeoirs ou photophores dans un endroit où vous pouvez les voir. Ne les déposez pas à proximité de matières inflammables, comme des rideaux.



Feux d'artifice : pour éviter de devoir appeler les pompiers

- Laissez les professionnels s'occuper des feux d'artifice.

- Si vous souhaitez quand même en tirer un vous-même, achetez uniquement des feux d'artifice accompagnés d'un mode d'emploi dans votre langue et lisez celui-ci préalablement à l'utilisation.
- Utilisez une cigarette ou une mèche d'allumage pour la mise à feu.
- Ne tirez qu'une seule fois le feu d'artifice, n'essayez pas une seconde fois.
- Désignez un Bob pour allumer le feu d'artifice.
- Gardez à l'esprit que la Ville de Châtelet interdit l'utilisation de feux d'artifice, à moins que les autorités locales aient délivré une autorisation à cet effet. Informez-vous au plus vite donc auprès de votre administration communale avant d'utiliser des feux d'artifice.



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



J'aime mon Quartier

Un grand merci à tous les participants pour leur présence mais aussi pour leur esprit constructif et collectif ainsi que pour leur envie de faire évoluer leur quartier.

Entre autres, 173 problèmes ont été soulevés et **111 interventions** ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation afin d'y apporter les solutions et ce, dans différents domaines : espaces verts, propreté, sécurité, voirie, incivilités, etc.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous **27 délégués de quartier** prêts à s'investir dans l'amélioration de leur cadre de vie et par là, de votre cadre de vie. Des rencontres sont prévues afin de mettre en place des projets pour des réalisations en 2017.

Soyez attentifs aux prochains bulletins communaux, à notre facebook, à notre site Web, à tout autre moyen de communication car :

- Dans le courant des mois de mai et juin 2017, des réunions inter-quartiers (Châtelet - Châtelineau - Bouffloux) seront organisées.
- D'ici un an, les citoyens des différents quartiers seront à nouveau conviés à venir s'exprimer.





Salage en période hivernale.

Déverglacement des voiries communales

Nous sommes particulièrement attentifs à la mobilité et à la sécurité de tous les usagers de la route.

En période hivernale, le service Voirie est mobilisé pour répondre aux besoins des piétons, deux-roues, automobiles et transports publics. Le service dispose de 2 saleuses afin de déverglacer un réseau de plusieurs milliers de kilomètres de voiries.

Nos ouvriers sont au service de tous les citoyens mais, ils ne peuvent malheureusement intervenir partout à la fois.

En priorité, ce sont toutes les voies fréquentées par les bus qui seront dégagées.

La neige qui se trouve sur les trottoirs doit être déblayée par les riverains.

Nous vous demandons de bien vouloir déblayer un passage d'un mètre environ, d'entreposer la neige en bordure du trottoir et de ne pas la jeter sur la route.

Extrait du règlement de police

Section 5. - Obligations en cas de gel ou de chute de neige

Article 14

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

Toute infraction au présent article est susceptible d'une amende administrative de 125 € doublée en cas de récidive.

Article 15

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

Toute infraction au présent article est susceptible d'une amende administrative de 125 € doublée en cas de récidive.

Article 16

Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.

En attendant leur enlèvement, le propriétaire et /ou l'occupant et /ou le gardien en vertu d'un mandat de l'immeuble, doit prendre toute

mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leur bien et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Les occupants

d'une habitation plurifamiliale sont tous assujettis à l'obligation imposée par les présents articles.

Toute infraction au présent article est susceptible d'une amende administrative de 125 € doublée en cas de récidive.



Le Plan d'Investissement Communal (PIC) : comprendre le financement des travaux

Le PIC est un nouveau mécanisme de subsides régionaux en matière de travaux. Un Fonds d'investissement, à destination des communes, a été élaboré afin de simplifier et accélérer les subventions allouées aux communes. Il vise à renforcer l'autonomie communale et couvre un total de six ans. Nous achevons la première période subventionnée (2013-2016) et entrons dans la seconde période (2017-2018).

Grâce au PIC, nous pouvons concrétiser des travaux d'envergure en matière de travaux. Voici donc la liste des travaux prévus dans ce plan :

- Rue de la justice
- Rue du Calvaire
- Grand'Rue
- Rue de la praye

Le service des Travaux reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

Tél : 071/243.243
Fax: 071/243.300

travaux@chatelet.be

Daniel VANDERLICK, Bourgmestre,

vous invite à le rencontrer lors de ses permanences :

- le mardi de 10h00 à 11h00 rue de la Plaine, 15 (1er étage)
- le mercredi de 10h00 à 12h00

Rue Gendebien, 55 rez-de-chaussée, (Bureau du Bourgmestre).



Attention chantier !!!



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Etat Civil



Juillet 2016

GOFFAUX ADELIA 01/07/16
 PINO RAIMONDO 01/07/16
 LAUDY O'CONNOR 02/07/16
 LORENT ORIANO 05/07/16
 AL TOUFAILY MILA 05/07/16
 MEUNIER MAILO 06/07/16
 MOUFFE MAEL 06/07/16
 WIJNANTS JEAN-GABRIEL 07/07/16
 GULLUDAG ESLINA 07/07/16
 AUCOUTURIER EYLIN 07/07/16
 WILLIAUME LOUANA 08/07/16
 MEURISSE ELENA 08/07/16
 DE VESTEL EEMBECK TYLER 09/07/16
 CHERUY KEILA 11/07/16
 BUREAU JOYLEE 11/07/16
 CUREZ LISA 12/07/16
 TABTI AYLAN 13/07/16
 BASTIN CLEMENT 13/07/16
 COLINET ALESSANDRO 14/07/16
 MAHMUT NUSRET 14/07/16
 HOUFFLIN MATTEO 14/07/16
 YALCINKAYA LENA 14/07/16
 REVILLOU LOUCIANO 15/07/16
 PETTERLINI THEO 15/07/16
 JAMART EROGAN 17/07/16
 KIRCHNER GABRIELLE 17/07/16
 MONNOM ANGEL 17/07/16
 TINNIRELLO CELIO 18/07/16
 LOMBARDI VALENTINA 18/07/16
 TATTI ALESSIO 19/07/16
 SONMEZ YAZ 19/07/16
 USTA KADIR 19/07/16
 SPRINGUEL CAVRENNE ANAIS 20/07/16
 MASQUILLIER LEANNA 20/07/16
 VANRILLAER ALESSANDRA 20/07/16
 VANDELOISE GABRIEL 21/07/16
 VAN PUYVELDE KAREL 22/07/16
 LANSMAN DAVID 22/07/16
 ORSINI SELENA 23/07/16
 KISSI ALIYAH 23/07/16
 SAKINDI ELIJAH ET KEZIAH 25/07/16
 VERBAL CAVOLO CRISTINA 25/07/16
 EVRARD LOIS 26/07/16
 ALBANESE VINCENZO 27/07/16
 GRAVY LOUISA 27/07/16
 NOUSSA ZETH 28/07/16

Août 2016

LEFEVRE MIA 02/08/16
 COLLIN DIEGO 03/08/16
 DI CLEMENTE VALENTINO 05/08/16
 YILDIRIM ESMA 06/08/16
 ETEM NORA 08/08/16
 ROTOLO NESSIO 08/08/16
 RIZZO AMELIA 09/08/16
 YILMAZ HASIBEGUL 10/08/16
 SIRA BLUE 10/08/16
 CARRETTA DIEGO 11/08/16

BAZZICHI OLIVIA 11/08/16
 STILMANT JULIETTE 12/08/16
 RAHOU MANEL 12/08/16
 MOURTADA ALI 12/08/16
 SCIMEMI ALESSIO 12/08/16
 MASSON IHSAN 15/08/16
 MOUZER NOAH 15/08/16
 DEVILLE MIA 16/08/16
 MAENHOUT CECILIA 16/08/16
 HMAMI SOFIA 17/08/16
 DELI HASAN 17/08/16
 YAZILITAS IZEM 18/08/16
 HOUGARDY GUSTAVE 19/08/16
 VAEL BAPTISTE 19/08/16
 ARSLAN ERDEM 23/08/16
 LOMBARDO MATTEO 23/08/16
 DERRAZ LEILA 24/08/16
 DE GROOTE ALESSANDRO 30/08/16
 BACU BAPTISTE 30/08/16
 MOVSAROVA ASSIYA 31/08/16

Septembre 2016

MOTTIAUX CAPASA GLORIA 02/09/16
 DE PRYCK TIAGO 02/09/16
 OLIVIER ALESSIA 02/09/16
 POIGNART KHLOE 02/09/16
 NISOL ILNICKI ELEONORE 02/09/16
 CALISKAN ARDA 03/09/16
 HENRI TIMOTI 04/09/16
 DEVOS CHLOE 05/09/16
 LAMEUSE THIMEA 06/09/16
 BINON AARON 06/09/16
 LETE GABRIEL 06/09/16
 TREFOIS-MARY NAELYA 06/09/16
 TUDTS MATTEO 06/09/16
 SAVAS EVA 07/09/16
 MASTROROCO HUGO 08/09/16
 DARDENNE TIMEO 08/09/16
 NANNAN PIERROT 08/09/16
 MOINEAU DIEGO 09/09/16
 FARID ZAKARIA 10/09/16
 DOCQUIER VAN HAUWE JUSTIN 13/09/16
 ZAHIRI ADAM 13/09/16
 TOUSSAINT BAPTISTE 13/09/16
 FECONDO VASCO 14/09/16
 VERKLEEREN LEA 14/09/16
 GRETLER CELYNA 15/09/16
 DI LORENZO LIVIO 15/09/16
 MARC ILYAN 15/09/16
 MAES MELINA 16/09/16
 MANNINO LORENZO 17/09/16
 CEROLI ELSA 17/09/16
 ROULANT GABRIEL 19/09/16
 REGHEM THIBAUT 19/09/16
 SOUAB AHMED 20/09/16
 BECKER CARDON BERNARD ET KENNY 20/09/16
 SKINKEL TRANQUILLI ENOLAN 20/09/16
 EVRARD LOUNA 21/09/16
 DUBUCQ THEO 22/09/16
 MAMA AMEL-TOURE 24/09/16

DEBRUX ETHAN 25/09/16
 LOUKILI ADAM 25/09/16
 VERHAEGEN LOUISE 26/09/16
 LEIRENS HUGO 26/09/16
 SAHIN ELYA 28/09/16
 TABARRANT SHERMS 29/09/16
 PIROZZI DAVIDE 29/09/16
 JDID ABDALLAH 30/09/16

Octobre 2016

AUBLY GEORGES 01/10/16
 RIXHON ALIYAH 01/10/16
 NART AYL A 02/10/16
 MANNINO AZELIA 02/10/16
 PASSALACQUA SANTINO 03/10/16
 SIER DURAND KAYRA 03/10/16
 SAIDI MALAK 03/10/16
 BIANCO HARRY 03/10/16
 NORET LUCIBEL 03/10/16
 MICHAUX ALEXIS 03/10/16
 BODART JADE 04/10/16
 STIERS HARPER 05/10/16
 SALMUS ELIFSU 07/10/16
 SERRA GIULIA 09/10/16
 AUGUSTO AMELIA 10/10/16
 MOHAMEDI SOFIANE 12/10/16
 ARSLAN ARAS 12/10/16
 GODDAERT ILONA 13/10/16
 LANEVE LINO 13/10/16
 JABRI MAYSSANE ET NEYLA 13/10/16
 BRISBOIS MADELINE 14/10/16
 CALVETTI MAHE 15/10/16
 COSTANZO LEANDRO 15/10/16
 LAFOSSE THEO 16/10/16
 EZZOUBAYRI KHADIJA 18/10/16
 EL MATOUGUI INES 24/10/16
 GIULIANO SERENA 25/10/16
 CORTESE TIMEO 25/10/16
 SMIRAGLIA SIENA 27/10/16

Alexandre DUPANLOUP
 Officier de l'Etat Civil



Etat Civil - Liste décès du 01/07 au 31/10/2016



Nom	Date de décès	Nom	Date de décès	Nom	Date de décès
Albouniotis Georgia	22/08/16	Duma Louis	28/07/16	Nosé Alain	15/10/16
Arvicus Micheline	06/07/16	Farruggia Angela	22/07/16	Ochan Fatiha	27/07/16
Aucremanne Charles	11/10/16	Filleul Michel	18/09/16	Pamay Ömür	07/09/16
Avagyan Robert	14/08/16	Floreancig Giovanni	14/10/16	Panisson Monique	17/10/16
Baclaine Lucille	17/07/16	Friart Jeanne	18/07/16	Pattijn Georgette	24/08/16
Barbi Maurice	19/07/16	Frique Blanche	27/10/16	Petterlini Théo	17/07/16
Bassetta Carmela	11/10/16	Gaillard Fernande	21/07/16	Pietquin Raoul	10/10/16
Beaurin Christiane	25/07/16	Geairin Pierre	09/08/16	Piret Jeannine	14/07/16
Beguïn Jean-Pierre	27/07/16	George Lucienne	10/07/16	Quinaux Franz	17/09/16
Berger Maurice	06/10/16	Ghoyère Huguette	30/10/16	Ransbotyn Bernard	30/08/16
Bizzotto Maria	14/07/16	Gianforti Maria	12/09/16	Rasneur Nikos	18/07/16
Bongiorno Clément	24/07/16	Gigot Emile	11/09/16	Raziano Rosario	18/10/16
Bouche Alice	21/10/16	Gil Gomez Isabel	05/07/16	Rennuy Germaine	06/08/16
Boucher Léonie	12/09/16	Goffin Simone	20/10/16	Riccitelli Tina	20/08/16
Breniaux Monique	15/08/16	Gola Julien	28/07/16	Richard Josette	31/07/16
Brimant Annette	04/09/16	Habchi Ammar	01/08/16	Rizzi Lucia	21/08/16
Chantrenne Henri	30/07/16	Hermans Marie	26/07/16	Rombaux Guy	30/08/16
Cnockaert Thibaut	03/08/16	Homjicianu Stefan	27/08/16	Rosa Rosario	04/09/16
Crassinis David	05/08/16	Houbion Luc	07/09/16	Saint-Amand Paula	05/08/16
Cultiaux Georges	10/08/16	Izougan M'Barek	14/08/16	Sciot Marcelle	15/07/16
Dal Georgette	07/09/16	Jamart Erogan	19/07/16	Semal Robet	19/09/16
Dalloin Léa	14/07/16	Lamant Alida	27/10/16	Siciliano Luigi	23/07/16
Dauphin René	28/09/16	Lemarque Claudine	19/07/16	Sonck Jonathan	03/08/16
De Groot Jacques	31/10/16	Leroy Charles	22/07/16	Spiteri Giovanni	02/07/16
De Vos Josette	11/07/16	Libert Odette	16/08/16	Spreutels Bernadette	17/07/16
De Weweire Myriam	15/08/16	Lopez-Alvarez José	15/09/16	Starinieri Mario	20/09/16
Deblock Olivier	10/08/16	Lorent Luc	02/08/16	Sténuite Françoise	11/08/16
Decoureur Peter	30/08/16	Lovato Miranda	28/07/16	Stevens Patrick	19/08/16
Delgrange Michel	02/10/16	Magis Madeleine	20/08/16	Tenret Emile	26/10/16
Delhoye Guy	21/08/16	Marchal Marcel	27/08/16	Toisoul Hugues	05/09/16
Delmarche Marie	29/09/16	Maroit Jacques	26/07/16	Uvier Roger	16/08/16
Delperdange Philippe	02/07/16	Mascard Claire	22/10/16	Valgaeren Chantal	10/07/16
Denis David	01/07/16	Masy Olivier	26/09/16	Van Geel Marie	25/09/16
Derez Georges	08/08/16	Mélis Georgette	03/10/16	Van mechelen Freddy	03/07/16
Desmettre Marcel	03/07/16	Michel André	22/10/16	Vander Mynsbrugge Guy	10/07/16
Devillers Marie-Anne	20/07/16	Michotte Michel	26/07/16	Vanrillaer Henri	11/07/16
Dhollander Andrée	28/07/16	Migeot Suzanne	29/10/16	Verschoren Alphonse	20/08/16
Di Risio Giulio	16/09/16	Misonne Thérèse	17/09/16		
Dineur Jeanne	23/10/16	Moret Michaël	21/08/16		

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Service Informatique



Votre Commune

- Met à votre disposition des ordinateurs récents avec un accès internet à la Bibliothèque de Châtelet.
- Dispense des formations d'initiation à l'informatique dans divers locaux de nos partenaires.
- Organise une permanence informatique afin de vous accompagner dans vos démarches numériques les vendredis après-midi à la Bibliothèque de Châtelet.



Ces services sont entièrement **gratuits**.

Renseignements auprès du service informatique au 071/244.458 ou sur epnchatelet.jimdo.com



Alpaslan BEKLEVIC
Echevin de l'Informatique

